

L'INSERTION TERRITORIALE
DU GROUPE ARC INTERNATIONAL FRANCE
DANS LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

RAPPORT D'ÉTUDE

Insee - Nord-Pas-de-Calais

Septembre 2005

Cette étude a été réalisée par l'Insee à la demande de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie.
Elle a bénéficié du concours du groupe Arc International France et du SGAR.



Directeur régional : Jean-Jacques MALPOT - Auteurs : Arnaud DEGORRE,
Stéphane HUMBERT - Traitements statistiques : Catherine BARKOVIC,
Stéphane HUMBERT - Cartographie : Martine SÉNÉCHAL - Responsable
Fabrication : Christian DE RUYCK - Maquettistes : Fabrice CARLIER,
Claude VISAYZE - Impression : INSEE Nord-Pas-de-Calais

1. Sommaire

1 Synthèse	4
1.1 Objectif de l'étude.....	4
1.2 Principaux résultats.....	5
2. Les emplois directs se situent dans une zone plus vaste que la zone d'emploi de Saint-Omer	6
2.1 Les établissements du groupe situés à Arques représentent 21% des emplois de la zone d'emploi de Saint-Omer.....	6
2.2 Les salariés d'Arc International France résident également dans les zones d'emploi voisines de celle de Saint-Omer.....	6
3. Les emplois indirects générés dans la région Nord-Pas-de-Calais	10
3.1 Les fournisseurs se situent sur une grande partie du territoire régional.....	10
3.2 Les emplois indirects générés par les commandes d'Arc International France sont peu nombreux.....	10
3.3 Les emplois générés se situent principalement dans l'industrie, le commerce et le transport.....	17
3.4 Peu d'établissements dépendent fortement de l'activité d'Arc International France.....	17
4. Annexes	18
4.1 Méthode.....	18
4.2 Sources.....	19

1. Synthèse

1.1 Objectif de l'étude

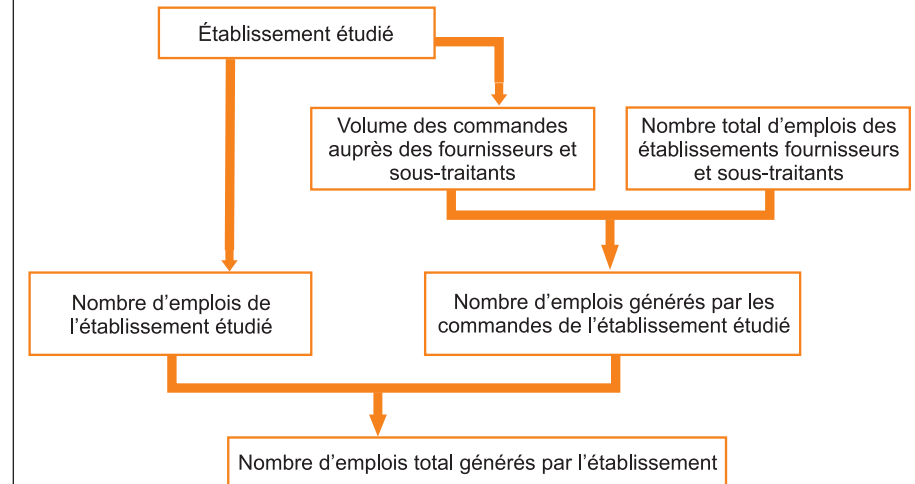
L'objet de ce travail est d'évaluer l'insertion territoriale des activités du groupe Arc International France dans la région Nord-Pas-de-Calais. L'étude porte sur les quatre établissements du groupe : les deux établissements de l'entreprise Arc International situés à Arques et Blaringhem et les entreprises « Machines et Matériel de Verrerie » et « Cartons et Plastiques ».

L'objectif d'une étude d'insertion territoriale est de réaliser une estimation du nombre d'emplois concernés par les activités d'un établissement, à un moment donné. Un des points importants de la méthode est la possibilité de localiser l'emploi : les calculs fournissent de façon standardisée une estimation du nombre d'emplois au lieu de travail et du nombre d'actifs occupés au lieu de résidence

L'analyse se déroule en deux temps : sont tout d'abord déterminés les emplois directement rattachés à l'établissement, puis les emplois indirectement liés à la société au sein des établissements travaillant en tant que fournisseurs, sous-traitants, prestataires de service. Les emplois indirects sont estimés à partir du chiffre d'affaire des fournisseurs, sous-traitants, prestataires de service réalisé auprès d'Arc International France.

La présente étude ne donne pas d'estimations sur le nombre d'emplois induits par la consommation des ménages travaillant directement ou indirectement pour Arc International. Les éléments statistiques disponibles sont en effet insuffisants pour en réaliser une mesure fiable.

**Schéma 1 : INSERTION TERRITORIALE D'UN ÉTABLISSEMENT :
SCHEMA GÉNÉRAL**



1.2 Principaux résultats

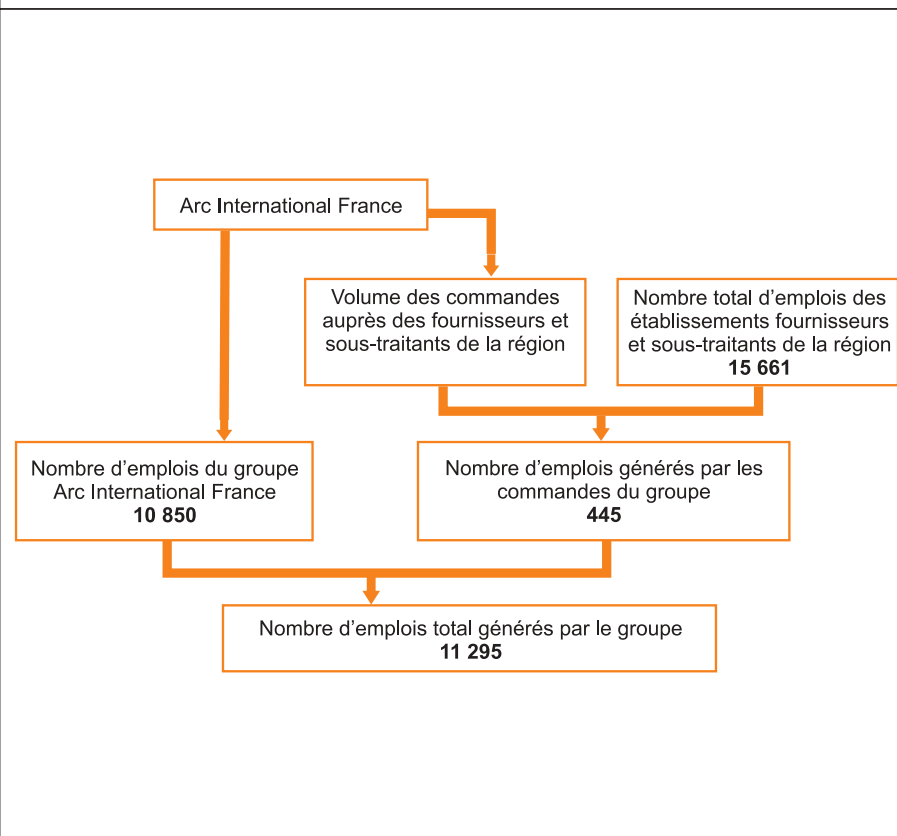
L'insertion territoriale d' « Arc International France » dans la région Nord-Pas-de-Calais est principalement due aux emplois des quatre établissements du groupe. En effet, Arc International France a, au regard de son activité et de son rayonnement international, un recours modeste à des prestataires extérieurs. Ses quatre établissements emploient 10 850 personnes alors que les commandes passées dans la région par Arc International France ne génèrent que 445 emplois au sein des établissements fournisseurs hors société d'intérim.

Si le groupe fait appel à un millier de fournisseurs dans la région Nord-Pas-de-Calais, le poids des commandes d'Arc International France dans le chiffre d'affaire de ces établissements est la plupart du temps assez faible. Les trois quarts des établissements ayant plus de 5 000 euros de commandes pour le groupe réalisent moins de 5% de leur chiffre d'affaire avec ce dernier.

Les établissements fournisseurs et les emplois générés par les commandes du groupe se situent principalement dans une zone assez large de la région englobant les zones d'emploi de Dunkerque, du Calaisis, de Saint-Omer, de Béthune-Bruay, de Lille et de Roubaix-Tourcoing (cf. carte 3,4 et 5).

L'insertion directe d'Arc International France dépasse également les zones d'emplois d'implantation des sites d'Arques et de Blaringhem. Si 70% des employés résident dans une commune de la zone d'emploi de Saint-Omer, les zones d'emploi de Flandre-Lys, du Calaisis et de Béthune-Bruay hébergent chacune plus de 750 salariés du groupe. La part des salariés travaillant pour Arc International France parmi les actifs occupés est particulièrement importante pour les communes situées aux frontières de la zone d'emploi de Saint-Omer.

Schéma 2 : INSERTION TERRITORIALE D'ARC INTERNATIONAL FRANCE DANS LA RÉGION



2. Les emplois directs se situent dans une zone plus vaste que la zone d'emploi de Saint-Omer

2.1 Les établissements du groupe situés à Arques représentent 21% des emplois de la zone d'emploi de Saint-Omer

Le groupe Arc International France occupe une place majeure dans le tissu économique de la zone d'emploi de Saint-Omer. Ainsi au 31 décembre 2003, les trois établissements de Saint-Omer emploient 9 500 salariés soit 21% du total des emplois au lieu de travail de la zone d'emploi de Saint-Omer. Le site de Blaringhem situé sur la zone d'emploi de Flandres-Lys compte pour sa part près de 1 300 emplois.

Concernant le lieu de résidence des salariés de ces deux sites, une analyse cartographique met en évidence le nombre élevé de salariés habitant la zone (cf. carte 1). Dans cet espace, nombreuses sont les communes comptant plus de 50 emplois au sein d'Arc International France. Au total, près de 7 600 salariés habitent dans la zone d'emploi de Saint-Omer.

2.2 Les salariés d'Arc International France résident également dans les zones d'emploi voisines de celle de Saint-Omer.

La zone d'emploi de Saint-Omer n'est pas la seule à être concernée par l'insertion territoriale du groupe. Un nombre important de salariés de la société résident dans les zones d'emplois du Calaisis, de Flandre-Lys et de Béthune-Bruay au 31 décembre 2003. Ils sont ainsi plus de 750 dans chacune de ces zones.

Dans ces zones d'emplois, les communes les plus proches de Saint-Omer sont particulièrement concernées. En effet dans ces communes, la part des salariés du groupe parmi les actifs ayant un emploi est souvent supérieure à 10% (cf. carte 2).

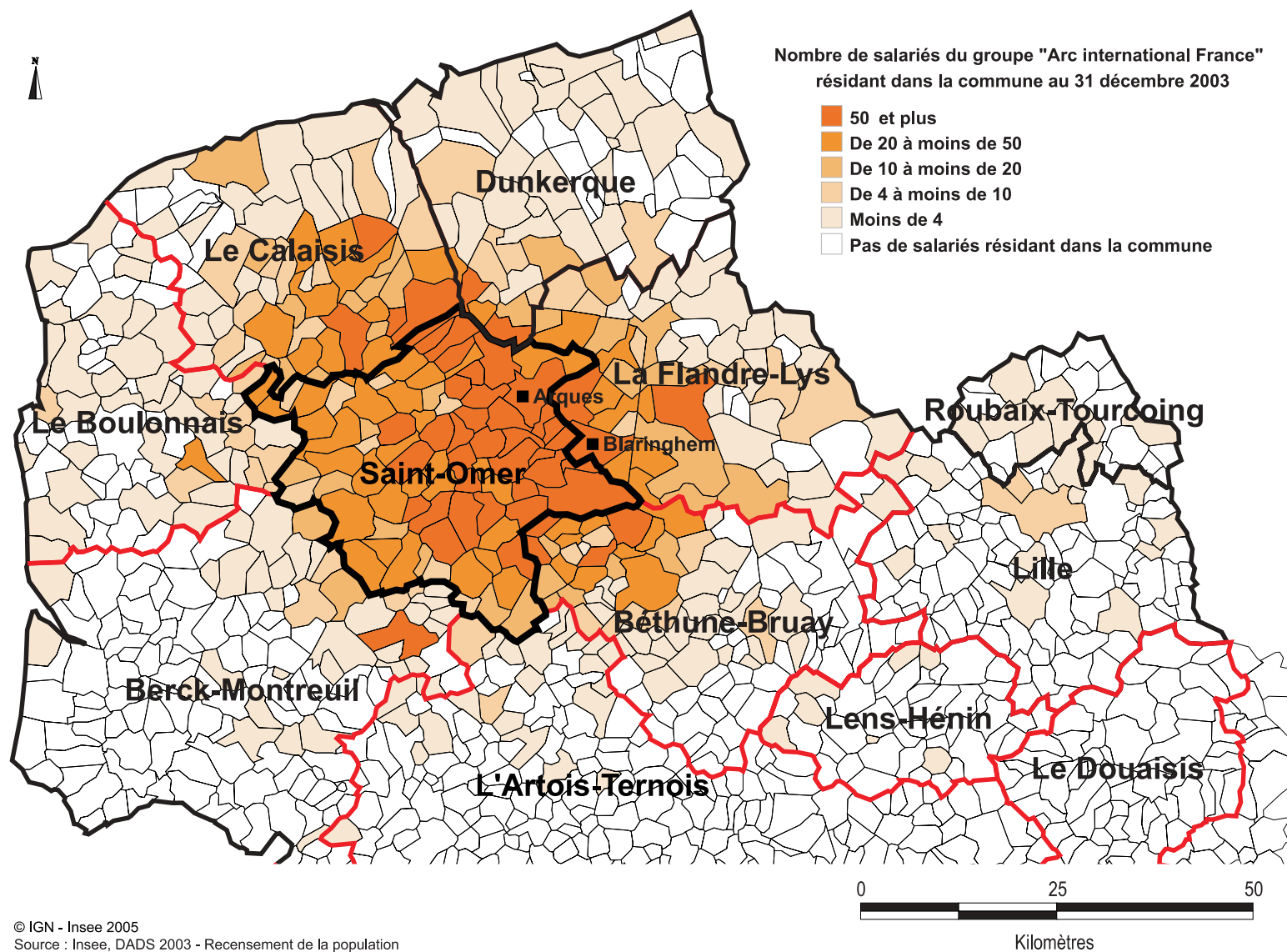
**Tableau 1 : LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS
D'ARC INTERNATIONAL**

Unités : Nombre, %

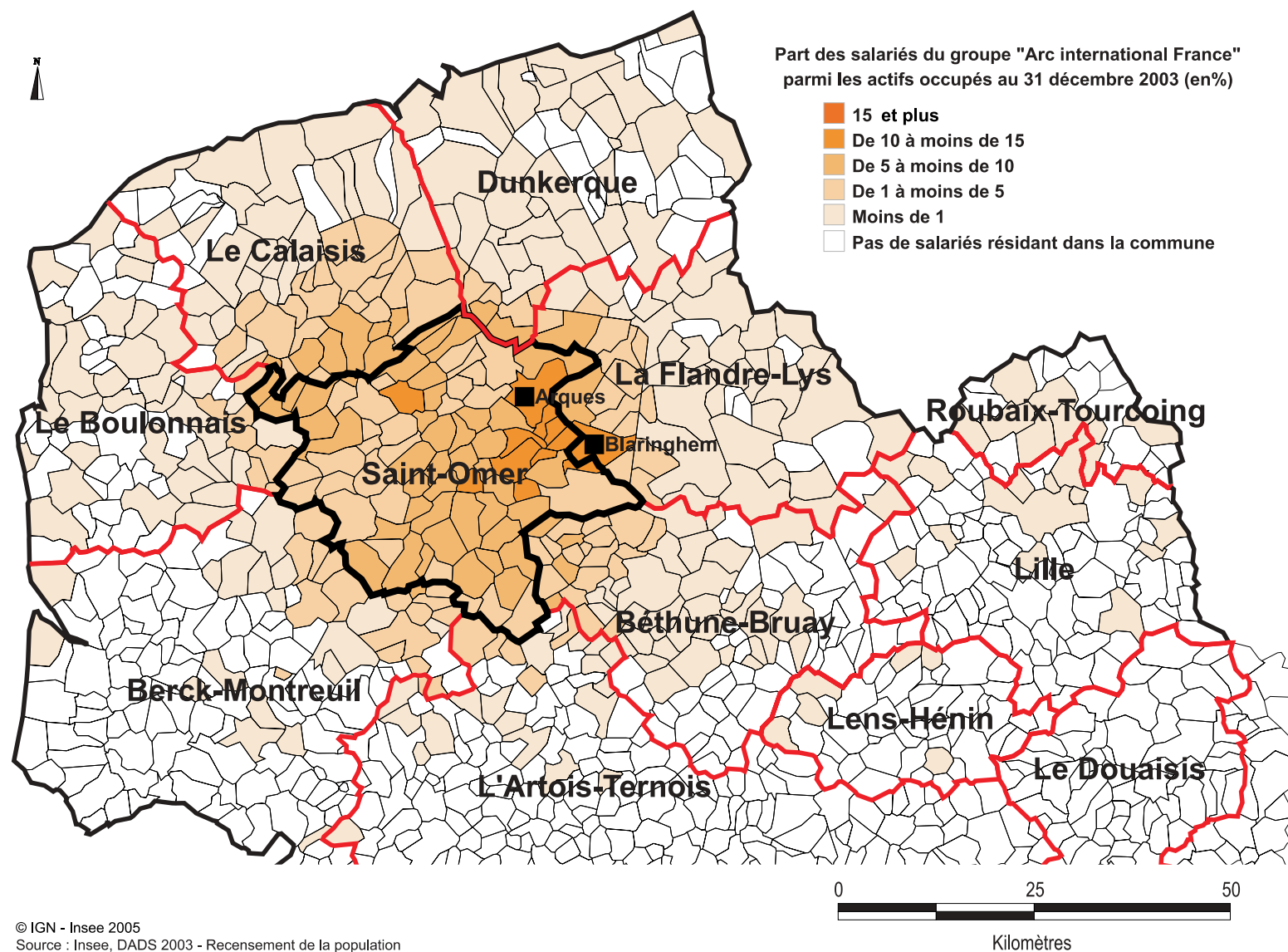
Zone d'emploi	Nombre de salariés	Part des salariés
Saint-Omer	7 573	69,80
Flandre-Lys	923	8,51
Calaisis	864	7,96
Béthune-Bruay	760	7,00
Dunkerque	273	2,52
Berck-Montreuil	172	1,59
Bouloonnais	125	1,15
Artois-Ternois	49	0,45
Lille	34	0,31
Roubaix-Tourcoing	14	0,13
Lens-Hénin	10	0,09
Autres	53	0,49

Source : Insee - DADS 2003

Carte 1 : LOCALISATION DES EMPLOIS EN FONCTION DU LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS



Carte 2 : LES SALARIÉES D'ARC INTERNATIONAL FRANCE PARMIS LES ACTIFS OCCUPÉS



3. Les emplois indirects générés dans la région Nord-Pas-de-Calais

L'effet indirect concerne les établissements qui reçoivent des commandes d'Arc International France. Il s'agit de fournisseurs, de sous-traitants ou de prestataires de services. L'effet indirect est estimé en faisant l'hypothèse que la part des salariés d'un établissement concernés par Arc International France est proportionnelle à la part des commandes du groupe dans son chiffre d'affaire.

Pour l'ensemble de son activité, Arc International France a passé des commandes auprès de 2 639 établissements fournisseurs. Parmi ces établissements, 1 000 sont des établissements situés dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Parmi ces établissements régionaux, près de la moitié ont un chiffre d'affaire inférieur à 5 000 € avec le groupe et n'ont pas été retenus dans la suite de l'étude, vue la faible importance de ces liens commerciaux. Ont également été sorties du champ de ce dossier les sociétés d'intérim dont la nature spécifique nécessite d'autres méthodes pour évaluer l'emploi concerné. Quelques établissements enfin n'ont pas suffisamment d'informations dans les sources administratives pour être inclus dans les estimations suivantes (cf. annexes).

L'étude a porté sur 451 établissements qui représentent 90% du montant total des commandes d'Arc International France passées avec des entreprises du Nord-Pas-de-Calais hors intérim.

3.1 Les fournisseurs se situent sur une grande partie du territoire régional

Les établissements fournisseurs du groupe se répartissent sur une grande partie du territoire régional (cf. carte 3) et ne sont pas uniquement situés dans la zone d'emploi de Saint-Omer, qui en compte 70. La plus forte concentration d'établissements fournisseurs se situe autour de la métropole lilloise : 119 établissements sont situés dans la zone d'emploi de Lille et 59 dans la zone d'emploi de Roubaix. Les autres établissements fournisseurs sont plutôt situés au nord et à l'est de l'entreprise. Les zones d'emploi du Boulonnais et de Berck-Montreuil ont pour leur part très peu de lien avec l'entreprise : ces deux zones comptent chacune moins de 10 établissements fournisseurs.

Les établissements fournisseurs sont plutôt de grands établissements : 216 comptent plus de 20 salariés alors que ce type d'établissement ne représente que 4,8% de l'ensemble des établissements de la région Nord-Pas-de-Calais (cf. tableau 2). Seuls 75 établissements de moins de 5 salariés de la région ont un chiffre d'affaire de plus de 5 000 € avec le groupe.

TABLEAU 2 : TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS FOURNISSEURS

Unités : Nombre, %

	Nombre d'établissements	Part des établissements
Moins de 5 salariés	75	16,6
De 5 à 9 salariés	61	13,5
De 10 à 19 salariés	99	22,0
De 20 à 49 salariés	136	30,2
De 50 à 99 salariés	50	11,1
100 salariés ou plus	30	6,6
Total	451	100,0

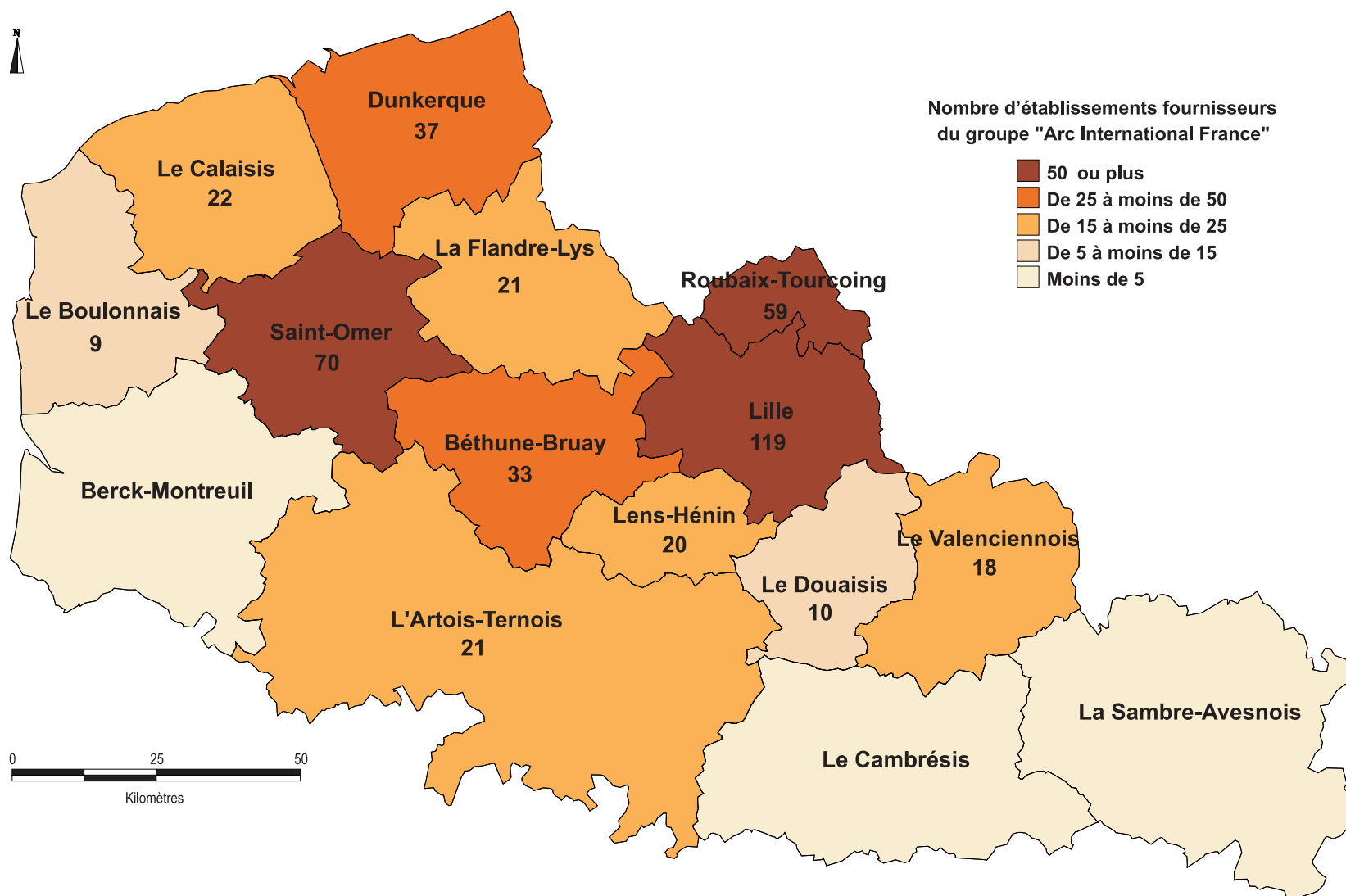
Source : Insee - Sirene, Ficus, DADS 2003; Groupe Arc International - Liste des fournisseurs

3.2 Les emplois indirects générés par les commandes d'Arc International France sont peu nombreux

Sur les 15 661 emplois présents dans les établissements fournisseurs, le nombre d'emplois lié aux commandes d'Arc International France est estimé à 445 au 31 décembre 2003 (cf. méthode). La localisation de ces emplois est un peu différente de la répartition des établissements observée précédemment (cf. carte 4). En effet, la zone d'emploi du Calaisis bénéficie de 148 emplois générés par les commandes soit un emploi sur trois. On retrouve ensuite la zone d'emploi de Lille qui bénéficie de 78 emplois générés et la zone d'emploi de Béthune-Bruay avec 44 emplois. Les emplois générés sont principalement localisés dans un arc formé des zones d'emploi situées autour de Flandre-Lys allant de Dunkerque à Roubaix puisque 353 emplois sont concentrés dans ces 6 zones d'emploi.

En s'intéressant au lieu de résidence des salariés occupant ces emplois au 31 décembre 2003, la concentration est un peu moins importante (cf. carte 5). Ainsi, parmi les emplois générés, le nombre de salariés résidant dans la zone d'emploi de Saint-Omer est estimé à 108. L'arc formé des zones d'emploi situées autour de Flandre-Lys allant de Dunkerque à Roubaix concentre encore 323 de ces salariés.

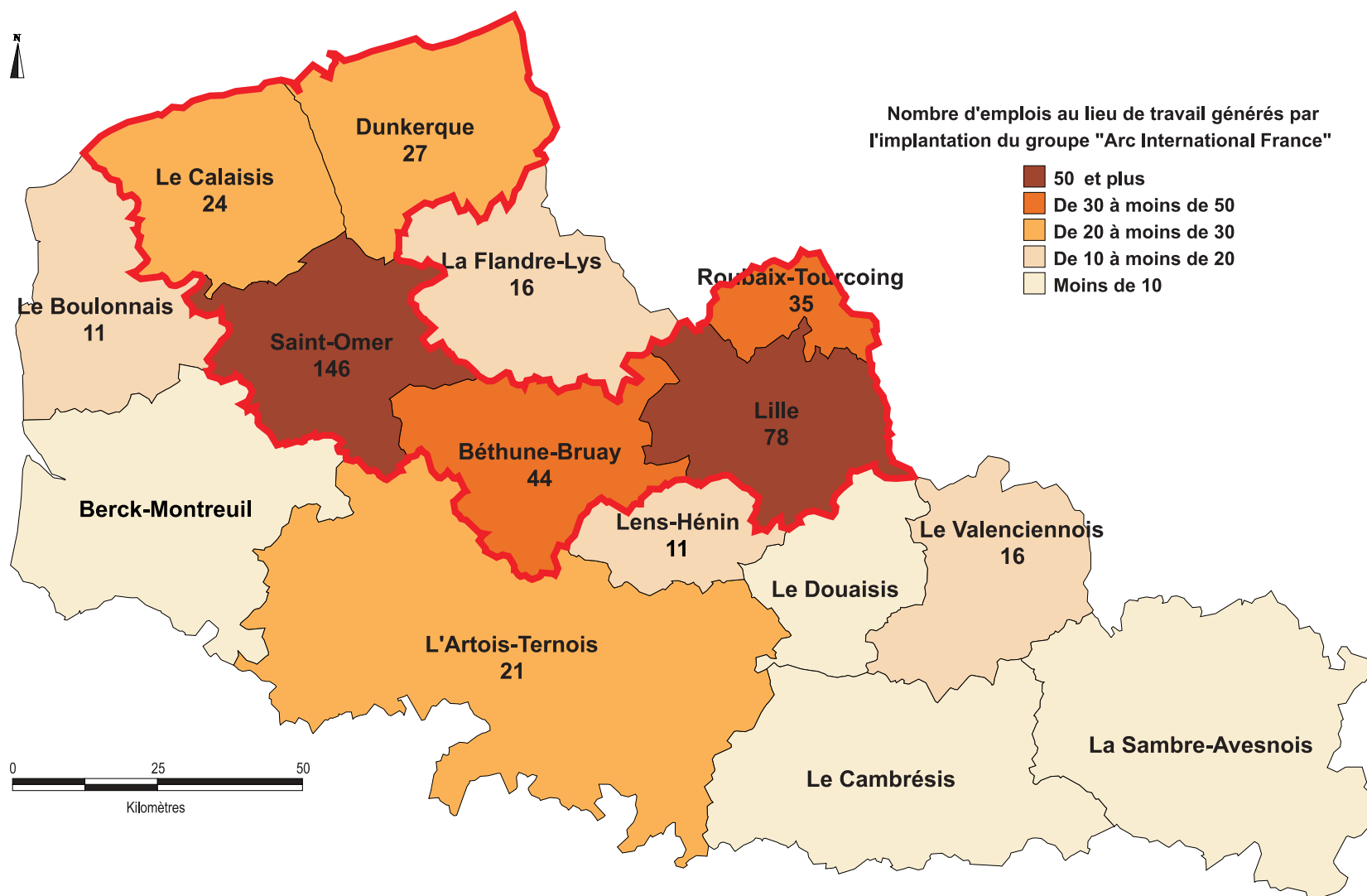
Carte 3 : LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS FOURNISSEURS



© IGN - Insee 2005

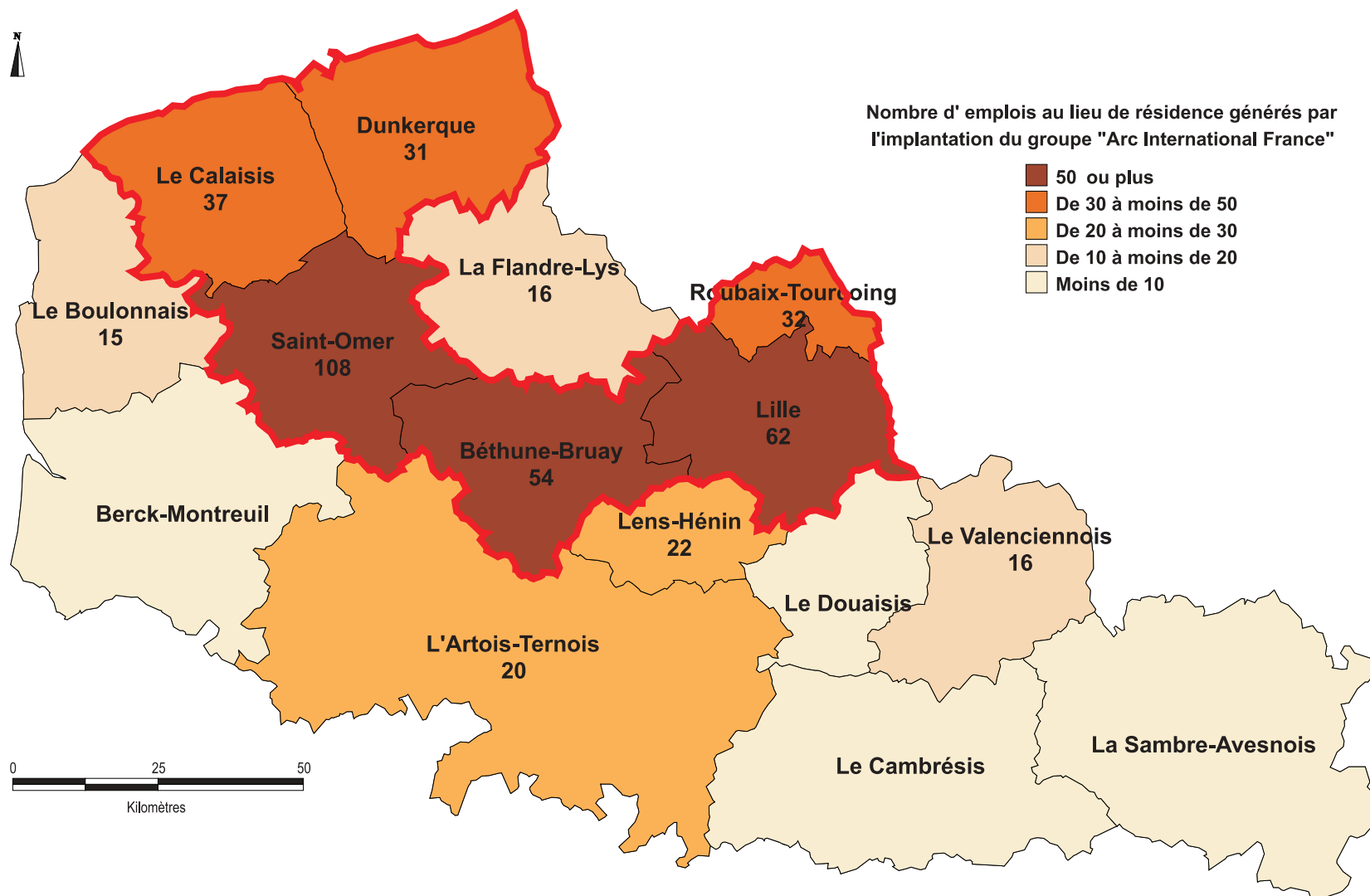
Source : Insee - Sirene, Ficus, DADS 2003, Groupe Arc International France - Liste des fournisseurs

Carte 4 : LOCALISATION DES EMPLOIS SUR LE LIEU DE TRAVAIL



© IGN - Insee 2005
Source : Insee - Sirene, Ficus, DADS 2003, Groupe Arc International France - Liste des fournisseurs

Carte 5 : LOCALISATION DES EMPLOIS DU LIEU DE RÉSIDENCE DES SALARIÉS



© IGN - Insee 2005
Source : Insee - Sirene, Ficus, DADS 2003, Groupe Arc International France - Liste des fournisseurs

3.3 Les emplois générés se situent principalement dans l'industrie, le commerce et le transport

Les emplois générés dans la région Nord-Pas-de-Calais par l'activité du groupe le sont principalement dans les secteurs du commerce, de l'industrie des biens intermédiaires, de l'industrie des biens d'équipements et du transport.

Dans le commerce, ces emplois sont essentiellement situés dans l'activité « commerce de gros d'équipements industriels » qui concentre à elle seule 60 des 107 emplois du secteur. Le secteur de l'industrie des biens intermédiaires compte 100 emplois qui sont principalement situés dans les activités « Traitement des métaux ; mécanique générale » avec 50 emplois et « Chaudronnerie » avec 15 emplois. Les commandes du groupe génèrent également 75 emplois dans le secteur de l'industrie des biens intermédiaires et 64 dans le secteur des transports. Le secteur des services aux entreprises ne bénéficie pour sa part que de 48 emplois générés.

Tableau 3 : NOMBRE D'EMPLOIS GÉNÉRÉS PAR ARC POUR LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

	Nombre d'emploi	Part des emplois en %
Industries des biens d'équipements	75	16,8
Industries des biens intermédiaires	100	22,5
Construction	35	7,9
Commerce	107	24,0
Transports	64	14,4
Services aux entreprises	48	10,8
Autre Secteur	16	3,6
Total	445	100,0

Source : Insee - Sirene, Ficus, DADS 2003 ; Groupe Arc International - Liste des fournisseurs

3.4 Peu d'établissements dépendent fortement de l'activité d'Arc International France

La part du chiffre d'affaire (CA) réalisé avec Arc International France est très variable selon les établissements. Pour la plus grande partie des établissements, les commandes réalisées ne représentent qu'une faible partie de leur chiffre d'affaire. Ainsi, pour 344 établissements, ces commandes pèsent moins de 5% dans le chiffre d'affaire total. A l'inverse, 10 établissements dépendent très fortement des commandes de l'entreprise puisque plus de la moitié de leur chiffre d'affaire est réalisé avec Arc International France. Les emplois de ces établissements sont fortement liés au chiffre d'affaire réalisé avec le groupe.

Tableau 4 : NIVEAU DE DÉPENDANCE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois générés par Arc International	Nombre total d'emplois dans les établissements
Moins de 1% du CA	201	29	9048
De 1% à moins de 5% du CA	143	105	4512
De 5% à moins de 10% du CA	45	69	1048
De 10% à moins de 25% du CA	35	101	717
De 25% à moins de 50% du CA	17	105	297
Plus de 50% du CA	10	36	39

Source : Insee - Sirene, Ficus, DADS 2003 ; Groupe Arc International - Liste des fournisseurs

4. Annexes

4.1 Méthode

Étude des emplois directs

Les emplois directs et leur localisation sont étudiés à partir des bases Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) 2003.

Étude des emplois indirects

L'estimation des emplois indirects générés par Arc International France s'appuie sur les informations fournies par le groupe et sur l'utilisation des sources administratives Sirene, DADS et Ficus.

La première étape consiste à obtenir l'identifiant « siret » de l'établissement à partir du fichier fourni par l'entreprise. Cette étape est décomposée en une phase de « sirénage » automatique permettant de récupérer rapidement les identifiants pour un grand nombre de cas puis en une phase de recherche manuelle pour les établissements non traités automatiquement et de contrôle pour les établissements traités automatiquement.

La deuxième étape consiste à retrouver pour chaque établissement le nombre de salariés et leur lieu de résidence. Cette information est fournie par les bases Sirene et DADS.

La troisième étape vise à retrouver les chiffres d'affaire au niveau de l'établissement. La source administrative utilisée (Ficus) ne fournit un chiffre d'affaire qu'au niveau des entreprises. Dans le cas d'un mono-établissement constituant à lui seul une entreprise, on connaît exactement son chiffre d'affaire. Lorsque l'entreprise comprend plusieurs établissements, on estime le chiffre d'affaire total de l'établissement en utilisant comme clef de répartition le nombre d'emplois salariés de chaque établissement. Le chiffre d'affaire de l'établissement est alors estimé selon la formule :

$$\text{CA de l'établissement} = \text{CA de l'entreprise} \times \frac{\text{Nombre de salariés de l'établissement}}{\text{Nombre de salariés de l'entreprise}}$$

La part du chiffre d'affaire réalisé avec Arc International est ensuite calculé à partir du chiffre d'affaire de l'établissement et du montant des commandes passées auprès de cet établissement (Source : informations fournies par Arc International).

Une fois ces trois étapes accomplies, le nombre d'emplois générés par les commandes de l'entreprise pour chaque établissement est alors estimé selon la formule suivante :

$$\text{Emplois générés dans l'établissement} = \text{emplois de l'établissement} \times \text{Part du chiffre d'affaire de l'établissement réalisé avec Arc International}$$

Le nombre d'emplois au lieu de travail, par secteur d'activité et par taille d'établissement est obtenu en sommant les résultats obtenus pour chaque établissement.

Pour la localisation du lieu de résidence des salariés, on utilise la même méthode en effectuant le calcul pour chaque commune. On utilise alors la formule suivante, en sommant pour l'ensemble des établissements :

$$\text{Emplois générés dans la commune pour l'établissement } n = \frac{\text{salariés de l'établissement } n}{\text{habitants dans la commune}} \times \text{Part du chiffre d'affaire de l'établissement } n \text{ réalisé avec Arc International}$$

$$\text{Emplois générés dans la commune} = \sum_{n=1}^{451} \text{Emplois générés dans la commune pour l'établissement } n$$

4.2 Sources

Les Déclarations Annuelles de Données Sociales

La Déclaration Annuelle des Données Sociales, en abrégé DADS, est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Le champ de l'exploitation des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf l'agriculture et les agents des organismes de l'Etat. Ainsi, près de 1,8 million d'établissements produisent chaque année cette déclaration qui couvre plus de 30 millions de salariés.

L'exploitation statistique des DADS se distingue d'une enquête en ce qu'elle ne résulte pas d'un questionnaire mais d'un formulaire administratif multi-partenaires. Les DADS constituent ainsi l'unique source annuelle statistique donnant un décompte exhaustif des établissements et de leurs effectifs salariés

Dernière année disponible : 2003.

Informations disponibles pour les entreprises et les établissements

A - Mentions particulières à chaque établissement

- Nom ou raison sociale de l'employeur, adresse et code APE
- Numéro d'identité attribué par l'Insee à l'établissement et à l'entreprise (SIRET et SIREN)
- Nombre de salariés inscrits dans l'établissements au 31 décembre de l'année
- Montant total des rémunérations annuelles (avantages en nature inclus)

B - Mentions particulières à chaque salarié

- Nature de l'emploi et qualification
- Adresse
- Périodes d'emploi (dates de début et de fin des deux plus importantes)
- Nombre d'heures salariées
- Conditions d'emploi
- Montant des rémunérations avant et après déduction des retenues pour cotisations sociales
- Montant de la base CSG
- Valeur estimée des avantages en nature
- Montant des indemnités pour frais professionnels ou de service et de remboursements de frais.

Le système unifié de statistique d'entreprises (SUSE)

Le système unifié de statistique d'entreprises (SUSE) vise à constituer un ensemble cohérent de données individuelles et statistiques sur les entreprises par l'exploitation conjointe de deux sources : l'une fiscale, qui regroupe les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et les bénéfices non commerciaux (BNC) et l'autre statistique, l'enquête annuelle d'entreprises (EAE).

Les champs que couvrent les deux sources d'information ne sont pas identiques : les données qu'elles donnent se recoupent et se complètent.

Les informations comptables contenues dans SUSE sont de niveau entreprise et il n'existe pas dans SUSE de données de niveau établissement.

Dernière année disponible : 2002 voire 2003

Informations disponibles pour les entreprises uniquement

A - La source administrative : les déclarations fiscales

Les fichiers envoyés à l'INSEE contiennent par entreprise les données saisies sur la déclaration fiscale : ces données sont pour la plupart des montants comptables (compte de résultat, bilan...) auxquels il faut adjoindre l'effectif salarié moyen, la durée et la date de clôture de l'exercice.

B - La source statistique : les Enquêtes Annuelles d'Entreprise

Les variables sont principalement de nature comptable (ex : compte de résultat, compte d'immobilisations...) ; d'autres éléments portent sur les effectifs (dénombrement, rémunérations).